

LES ORIGINES DU CONFLIT ISRAËLO – PALESTINIEN COMPRENDRE SON EPOQUE PAR L'HISTOIRE

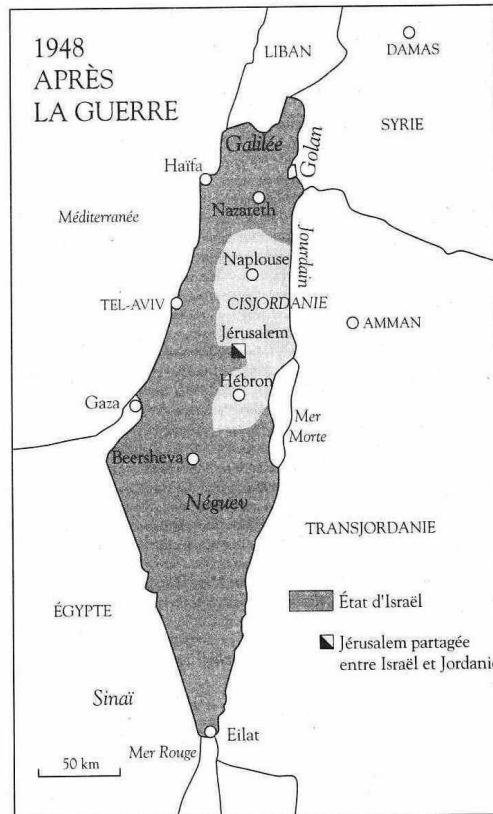
Pourquoi revenir sur l'Histoire ?

Enoncer les origines du conflit israélo-palestinien, c'est permettre une meilleure compréhension de la situation actuelle et une vision plus équilibrée entre les 2 protagonistes.

Ce conflit, aux conséquences majeures pour les 2 peuples concernés, palestinien et israélien, représente aussi une étincelle importante pouvant embraser le Proche et le Moyen Orient ainsi qu'un facteur non négligeable de déstabilisation mondiale.

Partant de la fin du 19^e siècle, cette brochure évoque 50 ans d'histoire pour aboutir à ce que les Palestiniens appellent la « Nakba », la Catastrophe.

La création de l'Etat d'Israël en 1948 correspond, pour ceux-ci, à la perte de 78 % de la Palestine, leur terre d'origine, et à l'expulsion de 800 000 d'entre eux, transformés en réfugiés.



Carte : Valérie Féron, Ed. du Félin, 2001



SOMMAIRE : Rappel : Description physique de la Palestine

Les Palestiniens à la fin du 19^e siècle
Le sionisme politique en Europe
La déclaration Balfour
L'Après-1^{re} Guerre mondiale
Les 3 protagonistes en Palestine
La révolte palestinienne

Le plan de partage
Le conflit judéo-palestinien
La 1^{re} guerre israélo-arabe
La Nakba
Les réfugiés
Israël veut-il la Paix ?

BIBLIOGRAPHIE

- Sylvain Cypel : Les Emmurés, la société israélienne dans l'impasse (La Citadelle)
 - Charles Enderlin : Paix ou guerres 1917 – 1995 (Fayard)
 - Rashid Khalidi : Palestine, histoire d'un Etat introuvable (Acte Sud)
 - Ilan Pappé : Une Terre pour 2 peuples (Fayard)
 - Elias Sanbar : Figures du Palestinien (Gallimard)
Les Palestiniens : Album de photos (Editions Hazan)
 - Michel Warscharwski : Sur la Frontière (Hachette)
 - Collectif d'enseignants d'histoire palestiniens et israéliens : Histoire de l'autre (Liana Levi)
 - Jeff Halper : Le Problème avec Israël (Article, Comité Isr. Contre Démolition Maisons)
 - Groupe de tourisme alternatif (ATG) de Beit Sahour (Palestine) : Palestine et Palestiniens
-

1 / RAPPEL : DESCRIPTION PHYSIQUE DE LA PALESTINE

Un tout petit bout de terre : Au nord, Liban et Syrie
Au sud, Egypte
A l'ouest, la Méditerranée
A l'est, Jordanie

Moins de 25 000 km² = Nord-Sud : 400 km // Est-Ouest : 120 km à hauteur de Gaza, 60 km à Haïfa.

Peuplé depuis des millénaires car des atouts naturels certains :

- Zone de communications : en bordure de la Méditerranée et porte sur l'Orient.
- La bande côtière reposant sur une nappe phréatique importante, donc chaleur + eau = tout pousse si on peut creuser des puits et amener l'eau à bon escient.
- La chaîne montagneuse, à l'est : domaine de l'olivier au nord, elle devient aride dans la région de Jérusalem et se termine par le désert du Néguev, au sud.
- Enfin, en limite orientale, dépression de la vallée du Jourdain (zone agricole importante grâce à l'irrigation) et mer Morte.

Le décor physique est planté :

Un mouchoir de poche en bord de mer, aux confluences de l'Orient et de l'Occident.

2 / LA PALESTINE A LA FIN DU 19^e SIECLE

La Palestine n'a pas de réalité étatique à la fin du 19^e siècle : intégrée à l'Empire ottoman, c'est une des nombreuses provinces arabes sous domination turque depuis plusieurs siècles.

Population multiculturelle : au recensement de 1850, 85 % de musulmans, 11 % de chrétiens, 4 % de juifs...

Car la Palestine est **terre sainte pour les 3 religions monothéistes dites du « Livre »**.

Ce sont **300 000 habitants, parmi lesquels 12 000 à 15 000 juifs et la cohabitation se fait sans gros problèmes**. Cependant, en même temps qu'apparaissent les toutes premières colonies juives, **un mouvement national palestinien** se constitue. Il est islamo-chrétien.

L'organisation sociale repose sur la famille élargie. Le pouvoir local et la représentation au sein de l'Empire

ottoman sont entre les mains de **quelques grandes familles** depuis des siècles.

Grands propriétaires terriens, leur influence est certaine, les rivalités aussi. Leur pouvoir repose beaucoup sur ce qu'on appelle le « **clientélisme** » : privilèges et facilités accordés à tel groupe ou telle famille pour en faire des alliés...

Le reste de la population se compose d'une **classe moyenne urbanisée**, commerçants, artisans, professions libérales..., d'une **couche paysanne importante** qui vit des produits d'une *terre que, souvent, elle ne possède pas*. Il y a enfin les **bédouins, éleveurs semi-nomades**.

L'influence des **institutions religieuses** est grande **tant chez les musulmans que chez les chrétiens**. Par leur impact moral évidemment, mais également par leur poids politique et matériel, car leur patrimoine foncier est très important.

Il faut signaler enfin la présence non négligeable des **Eglises étrangères, notamment à Jérusalem**. Elles ont ouvert de nombreux établissements, **particulièrement d'enseignement**, et jouent ainsi un rôle déterminant dans la formation des élites.

3 / L'EMERGENCE DU SIONISME POLITIQUE EN EUROPE

Les communautés juives sont nombreuses en Europe depuis des siècles, ballottées au gré des alternances de calme et de persécutions.

Le 19^e siècle est marqué par la poussée des nationalismes, dans tous les pays. De nombreux Juifs sont favorables à **une intégration, voire une assimilation** au sein de ces sociétés modernes dans lesquelles ils vivent. Ces aspirations sont favorisées par certaines législations qui créent l'ouverture. Ainsi, en France, les Juifs sont citoyens depuis **la révolution de 1789**.

Par ailleurs, **les théories socialistes** qui se structurent sont internationalistes, ce qui facilite l'intégration des minorités. Et de très nombreux Juifs vont participer à la lutte pour la réalisation de ces idéaux.

Mais tous ces mouvements vont se révéler **incapables de résoudre « la question juive »**. Il n'y a pas de place pour les Juifs !

Et l'antisémitisme sévit partout : à l'Est, des **pogroms** : pillages et massacres se multiplient en Russie, Biélorussie, Pologne, Ukraine... ; en France, c'est **l'Affaire Dreyfus (1894-1906)** : un officier de l'armée française est accusé d'espionnage. Il est juif. Condamné aux travaux forcés, Alfred Dreyfus apparaît vite comme victime d'une machination. Faut-il revoir son procès, mais mettre à jour l'antisémitisme et salir « l'Armée française » ou privilégier « l'Honneur de la France » aux dépens du droit et de la justice ?

Un journaliste juif hongrois, Théodor Herzl, assiste aux événements. Il y voit la preuve des persécutions dont son peuple est éternellement victime. En publiant son livre, « **L'Etat des Juifs** », **en 1896**, il se fait le théoricien du **sionisme politique** : il faut un Etat dans lequel les Juifs seront majoritaires, faute de quoi ils seront toujours persécutés.

Cette option politique ne fait pas l'unanimité au sein des communautés juives de l'époque. Cependant, le 1^{er} Congrès mondial sioniste qui se tient à Bâle en 1897 retient le principe d'œuvrer pour un Etat juif. Il faut « trouver une **Terre sans peuple pour un Peuple sans terre** ». Amérique du Sud, Ouganda... Finalement, ce sera la **Palestine, référence biblique du judaïsme**.

Le sionisme politique est né : son objectif est d'implanter les Juifs **en Palestine, qui n'est cependant pas une « terre sans peuple »** !

Pour démarrer l'émigration des Juifs vers la Palestine :

Il faut de l'argent : le **Fonds national juif est créé en 1901**. Il collecte les sommes nécessaires à l'achat de terres. Les communautés juives sont sollicitées, partout où elles se trouvent.

Il faut convaincre les familles d'émigrer. Elles seront peu nombreuses au début du 20^e siècle.

Quelques milliers. Elles seront **laïques, souvent socialistes** : les **kibboutz**, ces colonies de peuplement qui apparaissent peu à peu sur le terrain, avec une organisation basée sur le collectivisme des tâches et du mode de vie.

Sur le plan démographique, malgré tout, à l'aube de la guerre de 14, on note déjà une évolution en faveur de la population juive : sur les 700 000 habitants que compte maintenant la Palestine, 8 % sont juifs, numériquement 4 fois plus qu'il y a 20 ou 30 ans.

Mais les dirigeants sionistes ont une certitude : il faut **des appuis politiques forts** si on veut voir décoller un projet aussi ambitieux. L'entreprise paraît irréaliste !

Des représentants sionistes envoyés dans le pays au début du siècle pour étudier la faisabilité d'une implantation de masse dans ce qui est pour eux « Eretz Israël », la Terre d'Israël, envoient un télégramme rédigé ainsi : « La fiancée est belle mais elle est déjà mariée ! ».

S'implanter à la place d'un autre peuple suppose des soutiens politiques sérieux et efficaces.

4 / LA DECLARATION BALFOUR

Les grandes puissances de l'époque :

La France et la Grande-Bretagne. Eternelles rivales, elles ont les 2 grands empires coloniaux du moment.

Le Proche et le Moyen-Orient les intéressent :

- Car ce sont des **voies de communication** vers les Indes et l'Extrême-Orient, par la terre, mais aussi

par la mer grâce au tout proche canal de Suez, accès essentiels pour les colonies lointaines de ces 2 pays.

- **Pétrole et Gaz** sont maintenant connus, convoités, exploités et le Moyen-Orient en regorge.

Les accords de Sykes Picot, signés en 1916 entre la France et la Grande-Bretagne, concrétisent les appétits

des deux partenaires. La guerre de 14 est en cours, l'Empire ottoman est l'allié de l'Allemagne !

Prévoyant un effondrement des Turcs en cas de victoire des alliés occidentaux, la Grande-Bretagne et la France s'entendent pour se partager les **provinces arabes** qui s'en trouveraient libérées.

La Grande-Bretagne jette son dévolu sur la Palestine :

Son **électorat juif** n'est pas négligeable et le groupe de pression sioniste qui agit sur le gouvernement britannique compte, parmi ses membres, un personnage influent : Walter de Rothschild.

La revendication que font les sionistes d'implanter un « foyer national juif » en Palestine retient donc toute l'attention de la Grande-Bretagne, ce d'autant que ce pays, comme la France d'ailleurs, **ne veut surtout pas qu'émerge, de l'éclatement de l'Empire ottoman, un grand Etat arabe unifié.** C'est pourtant bien cela qui a été promis aux dirigeants arabes dont les troupes luttent aux côtés des Britanniques pendant la Grande Guerre, avec l'épisode de Lawrence d'Arabie médiatisé ultérieurement par le cinéma.

Le 2 novembre 1917, c'est la déclaration Balfour, nommée ainsi du nom du ministre britannique des Affaires étrangères qui écrit à Lord Rothschild :

« Le gouvernement de Sa Majesté envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif ».

Etape politique fondamentale pour le devenir du projet sioniste. Cette déclaration va peser de tout son poids sur les décennies futures et va trouver concrétisation dès la fin des hostilités de la Première Guerre mondiale.

5 / « L'APRES » PREMIERE GUERRE MONDIALE

La déclaration Balfour représente un succès énorme pour les sionistes, qui ont réussi, **en moins de 20 ans**, non seulement à **exister sur le plan international**, mais encore à remporter le soutien d'une des deux plus grandes puissances mondiales de l'époque.

La guerre de 14 se termine par la défaite allemande et de son allié, l'Empire ottoman. Celui-ci, déjà effrité par les assauts des puissances européennes au 19^e siècle (la France dans le Maghreb, l'Italie en Libye, la Grande-Bretagne en Egypte), ne résiste pas plus longtemps.

Toutes les provinces arabes de l'Empire, c'est-à-dire ce que l'on nomme le Croissant Fertile, depuis le sud de l'Irak actuel jusqu'à la Palestine, se trouvent libérées de la domination turque : Irak, Syrie, Liban, Transjordanie, Palestine.

La période des conférences de la paix et des traités commence : Paris, San Remo, Versailles, Sèvres,... autant de lieux de signature d'accords entre vainqueurs qui se partagent le butin !

La **Société des Nations** vient tout juste d'être créée et va être **la puissance tutélaire** présidant à la **distribution de « mandats »** sur toutes ces régions du Proche et du Moyen-Orient dont l'intérêt politique et économique n'a échappé à personne.

La France et la Grande-Bretagne obtiennent tous les pouvoirs sur ces territoires et on s'aperçoit, en analysant la distribution des responsabilités, que les accords de Sykes Picot, signés entre ces deux pays en 1916, sont suivis presque à la lettre.

Bien que les représentants des différentes populations directement concernées, arabes, arméniennes, kurdes, sionistes... aient été auditionnés par les commissions préparant les futures décisions, ce sont les intérêts de la France et de la Grande-Bretagne qui vont l'emporter.

Des Etats sont créés pour les seuls besoins des pays colonisateurs. Des politiciens dessinent des frontières artificiellement sans tenir le moindre compte des réalités ethniques et culturelles des régions sur lesquelles ils prennent le pouvoir. Ils préparent ainsi les conflits dramatiques et récurrents des décennies suivantes.

Les puissances mandataires sur ces territoires anciennement ottomans sont la **France** au Liban et en Syrie, la **Grande-Bretagne** en Irak, Transjordanie et Palestine.

Quelles responsabilités sous-tend ce terme de mandat ? Que doit faire la puissance mandataire à qui on accorde

les pleins pouvoirs de législation, d'administration et de police ?

Il va y avoir **2 cas de figures** :

- Pour tous les territoires, excepté la Palestine, il s'agit d'amener, de façon progressive, le pays sous mandat à l'indépendance politique, administrative et économique. Et c'est ce qui sera fait plus ou moins rapidement, entre les années 20 et 40.

- Par contre, pour la Palestine, les termes du mandat donné aux Britanniques diffèrent en tout point, car la déclaration Balfour est reprise à la lettre :

Art. 2 : « [...] instituer dans le pays un état de choses politique, administratif et économique de nature à assurer l'établissement du foyer national pour le peuple juif,... »

Avec cependant des précautions oratoires qui précisent qu'il faut sauvegarder les « droits civils et religieux de tous les habitants de la Palestine, à quelque race ou religion qu'ils appartiennent. »

Les Juifs sont les seuls à être nommés. Le mot « Palestiniens » n'est pas même mentionné et, pour eux, **il ne s'agit que** de droits civils et religieux, il n'est pas question de droits politiques.

L'avenir d'écrasement progressif de la population autochtone palestinienne s'inscrit déjà dans les lignes du mandat accordé à la Grande-Bretagne pour la Palestine.

Le traité de Sèvres, en 1922, officialise tout cela et marque le démarrage de ce qui va s'appeler la période de la **Palestine mandataire**. La machine est en marche pour l'implantation inexorable d'une population venue d'ailleurs au détriment de la population d'origine : processus qui aura son premier paroxysme lors des conflits entre 1947 et 49 et auquel nous continuons d'assister de nos jours.

6 / LES 3 PROTAGONISTES EN PALESTINE

1) L'occupant, la Grande-Bretagne

Son intérêt à la création d'une « structure » juive en Palestine est manifeste et sa volonté d'y parvenir a été clamée haut et fort lors de la déclaration Balfour de 1917. **Sa culture est européenne comme l'est celle des Juifs** qui arrivent d'Europe, fuyant l'antisémitisme qui ne fait que monter dans leurs pays d'origine.

Il est des fonctionnaires britanniques qui sont d'origine juive. Ils ne sont pas obligatoirement sionistes mais certains, parfois très haut placés, le seront, ce qui bien entendu représente un avantage évident pour les tractations futures entre les administrateurs du pays et les représentations juives.

A contrario, le refus de collaboration, voire l'ostracisme, des Britanniques à l'égard des populations palestiniennes vont vite apparaître évidents.

2) Les immigrants juifs

En 1925, le foyer juif de Palestine, le Yishouv, représente 17 % de la population totale du pays.

Des dirigeants déterminés et compétents ont défini un **objectif précis** : s'implanter dans le pays afin d'aboutir à la création **d'un Etat juif** comportant **le moins « d'Arabes » possibles**.

Des terres continuent à être achetées grâce aux sommes collectées par le Fonds national juif.

La répartition des colonies de peuplement qui se construisent peu à peu répond à une stratégie réfléchie.

Trois kibboutz délimitent un territoire. Quand viendra le moment de passer à l'action violente d'expulsion des autochtones, ce bout de terre ainsi circonscrit sera plus facilement contrôlable et sa population mieux maîtrisée.

Les zones d'implantation sont également bien étudiées et sont choisies en fonction de leur situation géographique, là aussi, pour « plus tard ».

Des milices sont constituées, armées, entraînées pour assurer la protection des colonies. Elles participeront activement aux événements qui marqueront la fin du Mandat.

3) Les Palestiniens

Les notables qui constituent la structure dirigeante de la société s'opposent souvent les uns aux autres.

Le principe du « diviser pour régner » ayant de tout temps été pratiqué par les pouvoirs en place, il est certain que les Britanniques ne vont qu'aggraver un état de fait déjà précaire. **Les dirigeants palestiniens** auront parfois à choisir entre s'opposer à l'occupant ou préserver leurs positions privilégiées. Leurs choix n'iront pas toujours dans le sens de l'intérêt de leur communauté.

Par ailleurs, **les tentatives palestiniennes d'organiser des structures parallèles** qui auraient pu compenser l'absence d'accès à la gestion de leur propre pays seront toujours contrecarrées par la puissance mandataire.

Tous les gouvernements britanniques posèrent le même préalable aux populations arabes : « Reconnaissez d'abord le principe de l'implantation d'un foyer juif en Palestine, sinon aucune revendication ne sera acceptée. » Et tel fut le cas.

Les dés sont donc pipés dès le départ. La Palestine est occupée, l'immigration juive est régulière et s'amplifie au fil des années. Un régime déséquilibré est mis en place par l'occupant : ne concédant rien aux Palestiniens, il accepte, au contraire, que la **communauté juive de Palestine** mette sur pied, petit à petit, grâce à l'**Agence juive** qui la représente, des structures sociales qui auront le temps de se consolider et de s'aguerrir pour servir **de base aux services étatiques nécessaires à l'Etat d'Israël, dès sa création.**

Sur le terrain, les troubles éclatent avant même le début du mandat.

La population palestinienne subit très tôt les conséquences de l'opération sioniste. Les terres vendues le sont vides de populations et les paysans sans terre qui les exploitaient depuis des générations doivent partir. Autour des grandes villes, ils constituent peu à peu un prolétariat subissant chômage et précarité.

Par ailleurs, **la concurrence** entre les productions arabes et juives aggrave les difficultés économiques et sociales de la société palestinienne. Les techniques modernes, apportées par les immigrants juifs qui viennent d'Europe, jouent en défaveur de l'agriculture traditionnelle des Palestiniens, moins compétitive.

Dès 1920, des heurts intercommunautaires font des morts de chaque côté. **L'armée britannique, qui occupe militairement la Palestine depuis 1917, réprime violemment l'insurrection.**

7 / LA REVOLTE PALESTINIENNE

Le mouvement sioniste poursuit l'achat de terres et l'immigration prend de l'ampleur si bien que les troubles ne font que s'amplifier au fil des années 20 et 30.

La progression des **pourcentages de Juifs** dans la population de Palestine est significative :

Fin 19^e siècle : 4 % / 1914 : 8 % / 1925 : 17 % / 1936 : 29 %

1929 est marquée par de nouveaux affrontements à Jérusalem et à Hébron. Une fois encore : morts et blessés palestiniens et juifs, répression britannique.

Mais le pire reste à venir. **En Europe, Hitler** arrive au pouvoir, les chiffres de l'immigration juive vers la Palestine en témoignent: De **1924 à 1930** : 82 000 immigrants, De **1932 à 1938** : 217 000, surtout polonais et allemands.

Beaucoup de ces immigrants sont diplômés et ont des compétences techniques et intellectuelles élevées, ce qui représente un potentiel de développement économique énorme pour la communauté juive du pays.

1936-1939 : C'est la révolte palestinienne.

La mort d'un militant palestinien, Azzedine al Qassam, met le feu aux poudres. Tout commence par une **grève générale de 6 mois. Mouvement populaire de masse non violent**, il s'exprime par des **débrayages et le boycott** des secteurs de l'économie contrôlés par les Britanniques et la communauté juive.

Mais vient ensuite **une révolte armée** très dure qui se généralise à tout le pays. Elle cible tant l'occupant que les Juifs. Certaines régions sont momentanément entre les mains des insurgés palestiniens et les forces britanniques doivent quitter la Vieille Ville de Jérusalem, Jaffa, Jéricho, Acre, Beersheva !

La répression est féroce. Tout est utilisé : emprisonnements, exécutions sommaires, assassinats ciblés, détentions administratives, exils, couvre-feu, destructions de maisons, voire d'un quartier entier de Jaffa, récoltes détruites dans les campagnes...

Cette période se termine par un **écrasement de la résistance palestinienne. Elle est lourde de conséquences :**

Pour les Palestiniens, en tout premier lieu. Ils ont perdu la majeure partie de **leurs résistants et de leurs dirigeants nationaux**. L'échec de cette fin de décennie aura des répercussions, 10 ans plus tard, lors de la constitution de la Nakba.

Conséquences aussi pour l'immigration juive, qui marque un temps d'arrêt provisoire.

Conséquences enfin sur la politique de la Grande-Bretagne : la commission « Peel », créée pour réfléchir aux solutions possibles en Palestine, propose le partage du territoire entre les deux communautés ennemies.

Nous sommes en 1937, c'est la **première publication d'un plan de partage**.

Les Palestiniens **rejetent en bloc** un projet qui signe la spoliation pure et simple de terres qui sont les leurs. La **communauté juive n'accepte pas le détail** du partage et fait une **contre-proposition** à son avantage mais l'idée va dans le bon sens pour aboutir à l'objectif sioniste de base, la création d'un Etat juif.

Devant la gravité des troubles qui se poursuivent, le gouvernement britannique comprend qu'il doit **lâcher du lest** au bénéfice de la population palestinienne.

Et c'est la publication du « **Livre blanc** » de 1939 :

Promesses ... de limiter le nombre annuel d'immigrants juifs,

de contrôler l'achat des terres,

d'aller, dans les 10 ans à venir, vers un Etat indépendant dont la nature et la Constitution seront à définir avec la population palestinienne, la communauté juive de Palestine et les pays arabes voisins.

Depuis le début du mandat, c'est **la première fois que la population palestinienne se trouve mentionnée dans une perspective d'avenir. Trop tard !** La **Seconde Guerre mondiale** approche et la **persécution nazie des Juifs, en Europe**, a déjà commencé. Elle s'invite dans cette histoire qui était déjà bien compliquée.

8 / LE PLAN DE PARTAGE

L'immigration juive en Palestine, qui a fait un bond en avant à compter de l'arrivée au pouvoir d'Hitler en Allemagne, va connaître **un nouvel essor** lorsque les camps de concentration sont libérés.

Souvent, la Palestine n'est pas le choix privilégié par les survivants du génocide européen.

Les **Etats-Unis attirent** beaucoup plus, mais des lois d'immigration strictes en régulent l'accès, si bien que c'est vers le Proche-Orient que de nombreux Juifs se dirigent, à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Or l'occupant britannique ayant enfin décidé d'imposer des quotas d'immigration et le contrôle de l'achat de terres par l'Agence juive, cela engendre des **épisodes dramatiques. Celui de l'Exodus** est emblématique. Bateau chargé de rescapés des camps de la mort, il est bloqué dans un port palestinien et obligé d'errer en Méditerranée, refusé par tous...

Sur place, les milices juives, armées et entraînées dès les années 30, instaurent un régime de terreur vis à vis **des forces d'occupation et de la population palestinienne**. Ces bandes sont constituées de corps autonomes dirigés par de jeunes hommes que l'on retrouvera plus tard parmi les dirigeants de l'Etat d'Israël : **l'Irgoun avec Menahem Begin, le Lehi avec Itzhak Shamir, la Haganah**, qui va devenir l'armée d'Israël.

Les **attentats** sont leur mode de fonctionnement. L'un d'eux est particulièrement sanglant : en 1946, une bombe au **King David Hôtel à Jérusalem** fait 93 morts, britanniques et palestiniens.

La Grande-Bretagne ne tient plus et s'en réfère à l'Organisation des Nations unies, qui a remplacé la Société des Nations en 1945.

Une commission pour la Palestine est nommée et se rend sur place. On est en **1947**, l'année de l'Exodus, précisément. **Elle va rencontrer l'Agence juive mais ne croisera pas le Haut Comité arabe, qui refuse de la voir**, considérant que les droits naturels des Arabes palestiniens sont évidents et que la Palestine tout entière est la leur.

L'**Unscop** (c'est-à-dire le Comité spécial de l'ONU pour la Palestine) émet **deux propositions** : une fédération regroupant un Etat juif et un Etat arabe ou la séparation en 2 Etats indépendants.

Dans les 2 cas, les Palestiniens ont perdu. Une partie de leur terre d'origine va être donnée à cette population qui vient d'ailleurs.

En 1947, la situation démographique en Palestine a bien changé.

De 300 000 habitants vers 1900 avec 4 % de Juifs, il y a maintenant une population de 2 millions d'individus : les **2/3** sont arabes, le **1/3** restant est juif.

En ce qui concerne **les terres**,

Les Palestiniens en possèdent **94 %**, de façon privée ou par leurs institutions musulmanes ou chrétiennes. ; **Les Juifs** n'en possèdent pas plus de **6 %**.

Le 29 novembre 1947, l'Assemblée générale des Nations unies tranche : Ce sera **le partage de la Palestine** :

Pour les **Juifs**, **56 %** des terres, pour les **Arabes**, **43 %**.

Autour de Jérusalem et de Bethléem, les Lieux saints auront une gestion internationale.

L'Union soviétique a voté « **pour** » comme les Etats-Unis et la France.

Les Etats arabes et quelques autres comme la Turquie et la Grèce ont voté « **contre** ».

Le Royaume-Uni s'est **abstenu**.

Toujours est-il que la majorité des 2/3 est atteinte et la **résolution 181** est adoptée.

Pour l'Etat juif, le pourtour du lac de Tibériade au nord-est se prolongeant par la bande côtière entre Haïfa et Jaffa/Tel Aviv et enfin une grande partie du Néguev.

Pour l'Etat palestinien, la Galilée au nord avec Nazareth, le centre, excepté la côte, et une large bande à hauteur de Gaza et de la frontière égyptienne.

Ce plan de partage est refusé en bloc par les Palestiniens. Les Juifs nuancent : pour eux, ne pas rejeter leur semble politiquement plus habile, mais attendre pour voir : « **Bon début mais peut mieux faire !** »

9 / LE CONFLIT JUDEO - PALESTINIEN

Dès le lendemain du vote de l'ONU, les **hostilités** éclatent.

Véritable guerre civile entre décembre 47 et mai 48, elle oppose les forces armées des 2 parties adverses :

D'un côté, les forces militaires de ce qui est un Etat juif en gestation. Des hommes aguerris et bien entraînés.

De l'autre côté, les résistants palestiniens, peu expérimentés et mal coordonnés. Malgré l'aide de la **Ligue arabe** qui envoie ce qui va s'appeler « **l'Armée de libération arabe** », les hommes engagés dans le conflit sont en nombre bien inférieur et ne feront pas le poids.

Dès le mois de décembre 47, **quelques grandes familles palestiniennes**, grands propriétaires terriens et membres de la bourgeoisie quittent les grandes villes, déstabilisant un peu plus une population déjà bien éprouvée.

Mais **au printemps 48**, tout se précipite. Les forces sionistes dominent et prennent possession de grandes villes telles que Tibériade, Haïfa, Jaffa... De nombreux villages sont investis et souvent rayés de la carte.

En avril 48 se déroulent des événements dramatiques qui vont peser lourdement sur le devenir de la population palestinienne. A **Deir Yassine**, village palestinien sur la route de Jérusalem, les milices juives de l'Irgoun et du Lehi massacrent de très nombreux habitants.

L'impact de cette tuerie est majeur. Dans les mois qui suivent, les forces armées juives n'auront souvent qu'à pénétrer dans les villages et menacer de « faire comme à Deir Yassine » et les populations terrorisées partiront sans résistance.

Les objectifs des troupes juives sont clairs. **Vider de leurs habitants arabes**, autant que faire se peut, toutes les terres susceptibles d'intégrer le **futur Etat juif**. Et les résultats sont là, les populations quittent maisons et villages, fuyant combats et exactions.

Le 14 mai 1948 : la première étape de cette « catastrophe » pour les Palestiniens est accomplie.

Par les luttes armées et la terreur, plus de 400 000 d'entre eux sont sur les routes. Ils ne rentreront jamais chez eux.

Les **Britanniques**, qui ont renoncé à leur mandat sur la Palestine en confiant cette mission impossible à l'Organisation des Nations Unies, quittent le pays.

David Ben Gourion, le chef de l'Agence juive, fort du plan de partage des Nations unies et des faits d'armes sur le terrain, fait la déclaration suivante :

« En vertu du droit naturel et historique du peuple juif et de la résolution des Nations unies, nous proclamons par le présent acte la création de l'Etat juif de Palestine qui prendra le nom d'Israël. »

Cette déclaration est suivie d'une **reconnaissance** immédiate des Etats-Unis, les autres grandes puissances, parmi lesquelles l'Union soviétique, leur emboîtent le pas rapidement.

C'est **la fin** de ce qu'on peut appeler la période de la « **guerre judéo-palestinienne** ». La Haganah est maintenant l'armée du tout jeune Etat d'Israël. Cela va être **le début de la première guerre israélo-arabe**.

10 / LA PREMIERE GUERRE ISRAELO - ARABE

Egypte, Transjordanie, Syrie, Irak et Liban se sont alliés pour s'opposer militairement à la situation engendrée par le plan de partage. Dans les heures qui suivent la déclaration d'indépendance de l'Etat juif, l'armée égyptienne bombarde Israël et entame les hostilités.

Les combats changent de nature, **mais les dés sont à nouveau pipés** au détriment des Palestiniens.

L'histoire officielle, qui sera construite après le conflit, nous parlera de « David luttant contre Goliath » : ce petit Etat, Israël, tout nouvellement créé et devant faire face à tous ces grands pays arabes qui l'entourent et qui veulent « rejeter les Juifs à la mer », selon l'expression consacrée.

Les archives de l'époque ont été rendues publiques dans les années 80. Ceux qu'on appelle « **les Nouveaux Historiens** » israéliens, tels que Benny Moris, Avi Slaïm, Ilan Pappé... et d'autres, s'en sont saisis et apportent les preuves que les rapports de force étaient, en fait, favorables à Israël.

Le nouvel Etat est soutenu financièrement par les Etats-Unis et des armes **sont livrées par l'URSS**.

Les troupes sont aguerries, l'encadrement est bien rôdé et les **objectifs politiques** des dirigeants sont clairs.

Au contraire, **les coalisés arabes** sont militairement faibles. Le matériel et les armes sont vétustes, les troupes sont mal encadrées, mal entraînées. **Seule l'armée transjordanienne**, la Légion arabe, pourrait faire la différence.

Mais un **frein politique** majeur va jouer.

Le **roi Abdullah de Transjordanie** veut annexer les territoires à l'ouest du Jourdain, destinés aux Palestiniens selon le plan de partage de l'ONU. Il a déjà évoqué cette possibilité **avec les Britanniques** et, en novembre 47, il rencontre **Golda Meir**, représentante de la direction juive. Un accord est conclu entre eux. Le roi a promis de ne pas pénétrer sur ce qui va devenir l'Etat d'Israël. Il contiendra ses troupes dans ce qui sera la Cisjordanie.

Les **autres coalisés arabes** sont plus préoccupés des prétentions territoriales du souverain hachémite que du sort de la population palestinienne. Et c'est donc vers un **échec militaire des Arabes** que l'on va s'acheminer tout au long de l'année 48.

Du côté israélien par contre, aucune ambiguïté, pas d'état d'âme. La volonté d'**expulser** purement et simplement la population arabe de Palestine existe, de longue date, dans le projet sioniste. Bien sûr camouflée, on la retrouve cependant dans certains écrits.

C'est ainsi qu'on peut citer **Yosef Weitz**, directeur du département foncier du Fonds national juif. En décembre 1940, il écrit dans son journal : « Il doit être clair qu'il n'y a pas de place pour deux peuples dans ce pays [...] et la seule solution, c'est la terre d'Israël sans Arabes [...]. Il n'y a pas d'autre moyen que de transférer les Arabes d'ici vers les pays voisins [...]. Pas un village ne doit rester, pas une tribu bédouine. »

Ce qui va se passer à **Ramleh et à Lod** (là où se situe maintenant l'aéroport international d'Israël) illustre parfaitement cette volonté **d'éradiquer de façon drastique les Palestiniens du tout nouvel Etat juif.**

Les 2 villes tombent en juillet 1948 entre les mains de l'armée israélienne. **Igal Allon et Itzhak Rabin**, officiers supérieurs, interrogent **David Ben Gourion** sur ce qui doit être fait des populations civiles. Il leur est répondu, sans aucun ordre écrit par contre : « Expulsez-les ! ».

Ce qui fut fait : **70 000 habitants** furent chassés en quelques heures, soit près de 10 % de la totalité des expulsés entre 1947 et 1949.

Elias Sanbar, écrivain palestinien, mentionne les propos **d'un de ses amis juifs** qui lui a raconté que, gamin, il s'est trouvé dans un de ces camions remplis de familles juives qui attendaient aux portes de Ramleh. **Cet ami raconte** : « En un tour de main, la ville a été vidée ; une heure après, nous étions installés dans une maison et il y avait dans la cuisine un repas qui cuisait ! La mère était partie en catastrophe. »

La guerre occupe donc la totalité de l'année 48 et continue à apporter son lot de malheurs à la population palestinienne. Une trêve, en début d'été, permet à l'armée israélienne de reprendre souffle et c'est finalement à son avantage que les hostilités s'arrêtent, par **cessez-le-feu, dans les premiers mois de 1949.**

Il ne reste plus qu'à **faire l'état des lieux de la Nakba**, la Catastrophe, maintenant arrivée à son terme et d'évoquer le jeu diplomatique de la **conférence de Lausanne au printemps 49**, censée trouver une solution politique à une situation perdue pour les Palestiniens.

11 / La NAKBA

La Catastrophe - Nakba, en arabe - est évidente pour les Palestiniens :

1) **Les terres** : Le plan de partage leur accordait 43 % de la Palestine historique. Il leur en reste **22 %** : la **Cisjordanie**, à l'ouest du Jourdain, qui ne dépasse pas 120 à 150 km nord/sud et 30 à 50 km est/ouest, et la **bande de Gaza**, 40 km de long sur 6 à 10 km de large (Ci-dessous : carte « 1967 »).

Les Israéliens sont à Jérusalem-Ouest mais, par contre, **Vieille Ville et Lieux saints** restent en territoire arabe.

2) **Les destructions** sont majeures. Plus de 400 villages rasés et de nombreuses villes ravagées. Dans les années 60, les propos de **Moshe Dayan**, général israélien, avaient le mérite d'être clairs :

« Des villages juifs ont été construits à la place de villages arabes. Vous ne connaissez même pas le nom de ces villages arabes, et vous n'êtes pas à blâmer parce que les livres de géographie n'existent plus. Non seulement ils n'existent plus, mais les villages arabes non plus [...]. Il n'y a pas un seul endroit dans ce pays qui n'ait pas eu, auparavant, une population arabe. »

3) **Les réfugiés** : Les chiffres varient selon les auteurs, 700 000 à 900 000 personnes ; ils n'ont plus rien. Par contre, il semble y avoir consensus sur le nombre de Palestiniens qui se trouvent encore à l'intérieur des limites du nouvel Etat d'Israël, à la fin des hostilités : 150 000, alors qu'ils dépassaient largement le million avant la guerre. Ceux qui n'ont bougé que de quelques kilomètres sont devenus, aussi, des réfugiés. Ils sont en Israël mais n'obtiendront jamais l'autorisation de retourner chez eux.

Au-delà des limites du cessez-le-feu, beaucoup se concentrent en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Sinon, ce sont les pays arabes périphériques, Liban, Syrie, Transjordanie... qui doivent faire face à ce flux énorme de familles complètement désemparées.

Sur le plan politique, c'est la conférence de Lausanne, en avril-mai 1949.

Les belligérants se retrouvent autour de la table sous les auspices de l'ONU qui a organisé le **Comité de conciliation pour la Palestine**. Les **questions qui fâchent** : les réfugiés, Jérusalem, les frontières : pourparlers longs et difficiles.

En pratique, pour les Palestiniens :

La promesse d'un Etat, qui figurait dans le plan de partage onusien de 1947, ne verra pas le jour. D'ailleurs, les **Etats arabes** voyaient cette proposition d'un très mauvais œil.

Le roi Abdullah de Tranjordanie obtient satisfaction. Il étend son autorité sur le territoire de la rive ouest du Jourdain et l'ensemble de la Transjordanie et de la Cisjordanie constitue ainsi le royaume hachémite de Jordanie.

Quant à la bande de Gaza, elle sera administrée par **l'Egypte**. (Voir carte, page 1)

Mais que faire des réfugiés ?

La **Syrie** fait une proposition d'importance majeure : signature d'un traité de paix, reconnaissance de l'Etat d'Israël, intégration de la moitié des réfugiés sur son territoire à condition qu'Israël en accepte un petit nombre. **Israël** refuse catégoriquement : **pas de réfugiés sur ce qui est maintenant « la terre d'Israël »**.

Par ailleurs, apparaît, dès cette époque, la volonté de ne pas fixer de frontières définitives : ce sera une simple ligne de cessez-le-feu susceptible de subir l'évolution d'emprises progressives sur le terrain au hasard de conquêtes, d'implantations de colonies, de barrières et autres murs *dits* de sécurité, ... Scénario au long cours qui porte ses fruits !

La conférence de Lausanne se termine sur une impasse. Les Israéliens n'ont pas voulu signer.

Il n'y aura pas de traité de paix !

12 / LES REFUGIES Ils sont environ 800 000.

Ils ont inondé toutes les régions du Proche-Orient. Ils sont nombreux à n'avoir mis **que la clé** de leur maison dans leur poche et à partir, convaincus qu'il suffisait de patienter avant de réintégrer leur domicile.

Cette masse immense de personnes déplacées crée une **situation gravissime**. La **Croix-Rouge internationale** (CICR) fournit les premiers secours : des **camps de toile par centaines** sortent de terre, commodités rares que de nombreuses familles se partagent, quelques points d'eau... Les Palestiniens ne **dépendent plus que de l'aide humanitaire**.

Les premières années de la décennie 50 ont des hivers particulièrement rudes et dans les camps de toile, on

en meurt. Un réfugié raconte qu'une nuit, un enfant sorti pour aller aux toilettes fut retrouvé mort de froid le lendemain matin !

L'Assemblée Générale de l'ONU a voté la résolution 194 en décembre 1948 :

« Les réfugiés qui le désirent doivent pouvoir rentrer dans leurs foyers. Des indemnités doivent être versées à ceux qui décident de ne pas le faire ».

Ce sera lettre morte **comme pour toutes les résolutions futures** sur les obligations faites à Israël par l'ONU.

Pourtant, ce pays qui sollicite **son admission au sein des Nations unies dès le printemps 1949** est accepté, sous réserve de mettre en application la résolution 194. Mais pour Israël, **l'engagement fourni** n'est que tactique et **ne sera jamais suivi d'effets. Israël refuse de reconnaître sa responsabilité dans le drame des réfugiés.**

Ce n'est qu'en janvier 2001, à Taba, que la délégation israélienne semble prête à infléchir cette position, mais les pourparlers de paix échouent et laissent la situation en l'état.

Faute de solution politique satisfaisante, l'ONU s'engage dans l'action humanitaire.

Elle prend la relève du CICR en 1951 et crée une agence spécifique pour les réfugiés palestiniens :
l'**Agence mondiale des Nations unies pour les réfugiés** (l'UNWRA).

Les camps se transforment. **On construit en dur** : une baraque de 10 m² par famille, quel que soit le nombre d'enfants, un sanitaire pour 25 familles, l'eau à distance, pas d'électricité... mais, début des années 60, il y a **encore des tentes** éparpillées au milieu des baraquements !

Et maintenant. Combien y a-t-il de réfugiés ? Où sont-ils ?

Données actualisées en août 2018 (<https://plateforme-palestine.org/Refugies-palestiniens-les-chiffres-cles-2018>)

Plus de 5 millions de réfugiés palestiniens (5 340 443) sont enregistrés auprès des agences de l'UNWRA.

Mais hors de cette comptabilisation, il y a en plus : 1 million de réfugiés de 1948 qui n'ont jamais été enregistrés et 1 million de réfugiés de la guerre de 1967 et leurs descendants.

Il y a ceux qui sont **dans les camps** : 29 %, recensés dans 58 camps des Nations unies.

Douze camps supplémentaires issus de la croissance naturelle de la population, ne sont pas reconnus comme tels. Et, bien sûr, de nombreuses familles sont éparpillées dans des **logements privés** mais conservent leurs droits si elles sont enregistrées à l'Unwra.

94 % des réfugiés sont au Proche-Orient :

Presque la moitié en Jordanie : ils représentent 60 % de la population du pays.

Près du quart dans la Bande de Gaza : 75 % de la population est réfugiée ; 1 million en Cisjordanie.

Puis viennent le Liban et la Syrie pour environ 1 million.

4% sont en Israël.

Les 6 % restants vivent dans les **autres pays arabes, en Europe ou dans les Amériques.**

Comment vivent-ils ?

Les camps : habitat fait d'immeubles en parpaings non crépis, des ruelles non pavées et certaines tellement étroites qu'on ne passe pas, à deux, de front.

A Dheisheh, Cisjordanie, près de Bethléem, en 2005 : 1 km² pour 11 000 habitants, dont 6 000 enfants.

Les classes sont insuffisantes en nombre, on fait 2 rotations d'élèves par jour.

Pas un terrain de jeu, pas un espace vert...

Et, aux dires des habitants, les camps de Cisjordanie et de Gaza sont des « palaces » à côté de ceux du Liban ! L'enseignement des premiers cycles dépend de l'UNWRA et le niveau d'étude est, en moyenne, très bon mais, une fois les diplômes obtenus, **rien** : chômage et petits boulots.

La situation des réfugiés dissous dans la population des pays d'accueil est probablement plus enviable et, comme partout, dépendra aussi de facteurs sociaux, familiaux et personnels donnant à tous les cas de figures.

Mais un point commun existe pour tous : c'est la revendication du droit au retour.

Et aucune paix viable ne pourra se faire sans que cette question ne soit résolue.

Or, bien entendu, Israël ne veut pas en entendre parler.

Le droit au retour des réfugiés palestiniens pose les questions :

En premier lieu, de la reconnaissance de ce droit,

Puis, des aménagements à trouver, avec l'accord des Palestiniens et leur acceptation pleine et entière.

Aucun règlement du conflit israélo-palestinien ne pourra se faire sans que soit évacué cet abcès qui dure depuis 75 ans (en 2023 !) et qui bafoue toute idée de droits humains fondamentaux.

13 / ISRAEL VEUT-IL LA PAIX ?

En guise de conclusion, évoquons **une question soulevée** par un **militant pacifiste juif israélien, Jeff Halper**, coordonateur du « Comité israélien contre la démolition des maisons (palestiniennes) ».

En 2008, dans un article intitulé « Le problème avec Israël », il s'interroge : « Israël veut-il la Paix ? »

Extérieurement, oui bien sûr. Il y a un **consensus apparent** entre une **population juive** lasse de tous ces drames et des **gouvernements** attachés, comme il se doit, « au bonheur de leurs concitoyens ». Mais l'assertion devient plus fragile si on analyse les faits diplomatiques des 60 ans écoulés depuis la création de l'Etat d'Israël.

Il démarre fort : « Le problème au Moyen-Orient n'est pas le peuple palestinien, ni le Hamas, ni les Arabes, ni le Hezbollah ou les Iraniens ou le monde musulman dans son ensemble. C'est nous, les Israéliens.

Le conflit israélo-palestinien, la seule cause majeure d'instabilité, d'extrémisme et de violence dans notre région, est peut-être le conflit le plus simple au monde à résoudre [...]. Depuis presque 20 ans, chaque leader palestinien [...] a présenté à Israël une offre des plus généreuses : un Etat juif sur 78 % de la Palestine en échange d'un Etat palestinien sur seulement 22 % – la Cisjordanie, Jérusalem-Est et Gaza – (compromis historique proposé par le Conseil national palestinien, Alger, novembre 1988).

Or Israël continue à affirmer **qu'il n'a pas d'interlocuteur** et « refuse, écrit Jeff Halper, de reconnaître l'existence nationale et les droits d'autodétermination du peuple palestinien.»

Selon l'auteur, des ouvertures vers la paix n'ont pas manqué depuis 1949 : Tant des Etats arabes voisins, après la guerre de 1948, que de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) à partir des années 70.

Plus récemment, il évoque :

- **En 2002, la Ligue arabe** qui propose la paix en même temps que la reconnaissance et l'intégration régionale d'Israël en réponse à l'abandon de l'occupation : c'est « la Paix contre les Territoires ». Proposition réitérée, quelques années plus tard, sans résultat.

- La **déclaration de Genève**, fin 2003, qui ouvrait des voies vers une paix possible.

- Le **Document des Prisonniers**, qu'Ehud Olmert a déclaré « hors sujet », alors que toutes les factions palestiniennes, y compris le Hamas, s'accordaient sur un programme cherchant une solution à deux Etats.

Mais, pendant ce temps, sur le terrain, l'extension d'Israël se poursuit à bas bruit.

- Occupation des territoires palestiniens en 1967.
- **Colonisation** effrénée représentant maintenant l'obstacle le plus sérieux à une résolution du conflit, avec près de 700 000 colons implantés en Cisjordanie et Jérusalem-Est.
- **Contrôle total** des territoires palestiniens par des centaines de barrages militaires.
- **Construction du « mur »**, soi-disant *barrière de sécurité*, mais permettant, en fait, de prendre des terres et de délimiter des cantons dans lesquels se trouvent emprisonnés les Palestiniens.
- En ajoutant les **annexions** en cours dans toute la région de Jérusalem-Est et de la vallée du Jourdain, c'est la moitié de la Cisjordanie qui va être judaïsée à très brève échéance.

Encerclés de toute part,

En Cisjordanie, les Palestiniens sont incapables de bouger sans autorisation des autorités israéliennes. Un système d'**Apartheid** s'est constitué et se rajoute à la violence des colons et de l'armée israélienne omniprésente.

La bande de Gaza, prétendument évacuée en 2005, connaît aussi cette situation de prison à ciel ouvert : Sous blocus depuis 15 ans, elle subit des agressions meurtrières répétées au gré des dirigeants israéliens.

Ne reste plus qu'à réaliser peut-être ce dont on parle depuis longtemps :

Ressortir un projet des cartons : **le transfert des « Arabes »**

« Finir ce qui fut commencé en 48 », disait Ariel Sharon dans les années 90,
« Vider la Palestine de tous les Arabes », comme le préconisait Yosef Weitz en 1940.

Mais la Paix est-elle au bout du chemin dans ces conditions ?

En Israël, les pacifistes sont peu nombreux à lutter pour un dialogue constructif entre les deux peuples, la coexistence et l'égalité des droits.

Et **le monde** reste silencieux et complice, devant les violations permanentes du droit international à l'encontre du peuple palestinien. Pourtant, selon les règles que ce droit édicte, Israël est occupant, les Palestiniens sont sous occupation. De par ce droit, ils sont autorisés à résister !

Ce fascicule a été écrit à l'occasion des 60 ans de la Nakba, en mai 2008 !

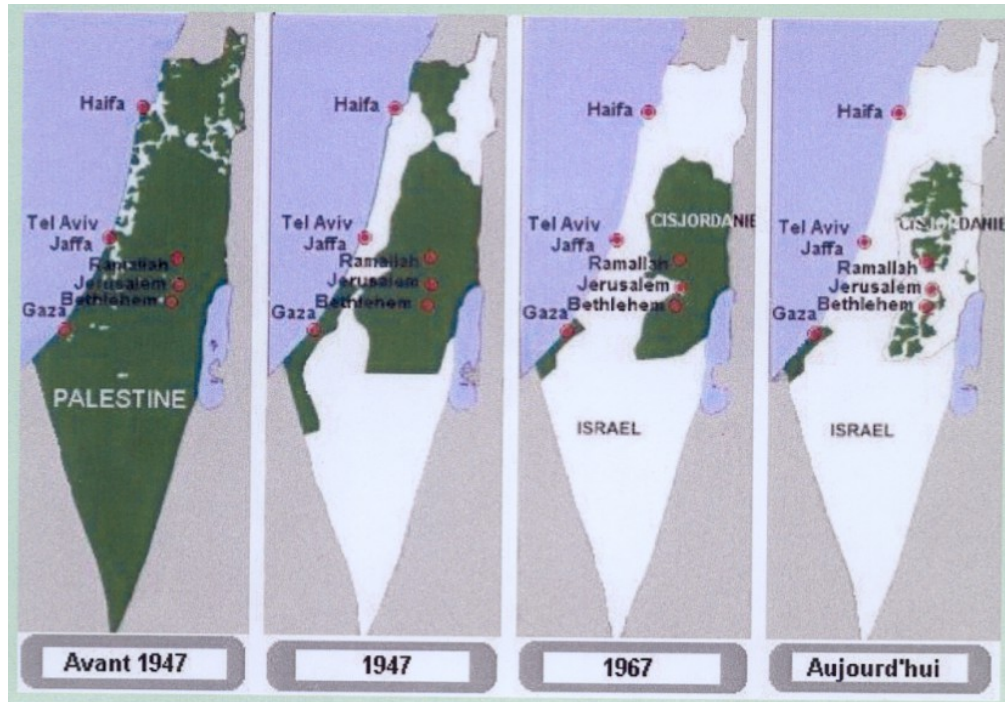
Quinze ans plus tard, il est plus que jamais d'actualité.

Le soutien exacerbé des Etats-Unis, sous la présidence de Donald Trump, a permis des **avancées phénoménales dans la réalisation du projet sioniste** : Transfert de l'ambassade américaine de Tel Aviv à Jérusalem - cette capitale doublement revendiquée par Palestiniens et Israéliens -, affirmation du caractère juif de l'État d'Israël, annulation de l'arabe en tant que deuxième langue officielle d'Israël, ...

Encore plus que précédemment, nous avons un rôle à jouer : Celui de faire pression **sur nos dirigeants nationaux et européens** pour que cesse l'inégalité de traitement de la part des grandes puissances internationales dans la gestion de ce conflit entre l'un des Etats les mieux armés du monde et un peuple dispersé qui revendique simplement le droit de vivre sur sa Terre.

En tant que société civile, nous avons aussi la possibilité d'agir **sur Israël en refusant d'acheter les produits et les services issus des colonies israéliennes en Territoires Occupés :**
Boycott-Désinvestissement-Sanctions, (BDS) jusqu'au respect du Droit International en Palestine.

Evolution territoriale de la Palestine depuis 1947 :



A l'origine, la **Palestine historique**, c'est le territoire de la rive ouest du Jourdain jusqu'à la Méditerranée, limité par Liban et Syrie au nord / Jordanie à l'est / Egypte au sud.

Avant 1947, appartenance des terres : Palestiniens 94 % / Juifs 6 % environ

Le plan de partage de l'ONU en 1947 : Palestiniens 43 % / Juifs 56 %

Après les évènements de 47-48 : Palestiniens 22 % / Israël 78 %

Par la guerre de juin 67, dite « des Six-Jours », les territoires palestiniens sont occupés. Ils disparaissent des cartes publiées par Israël ainsi que des livres de classe des écoliers israéliens.

Aujourd'hui : grâce aux colonies et lorsque le « mur » et les annexions seront finis, la population palestinienne n'aura plus qu'à se contenter, au mieux, de quelques cantons sans contiguïté, sur 11%, voire moins, de sa Terre d'origine.

Marie Jo Parbot, Association France Palestine Solidarité (AFPS)

Le fichier informatique de ce document peut être fourni :

mariejoparbot@gmail.com

Impression et diffusion libres, en respectant signature et contenu.

Octobre 2023, 6ème réimpression, en urgence

GAZA SOUS LES BOMBES !

Des morts par milliers, des blessés innombrables

Un blocus total.

Que fait le monde devant ce massacre ?